



Institut Technique
de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

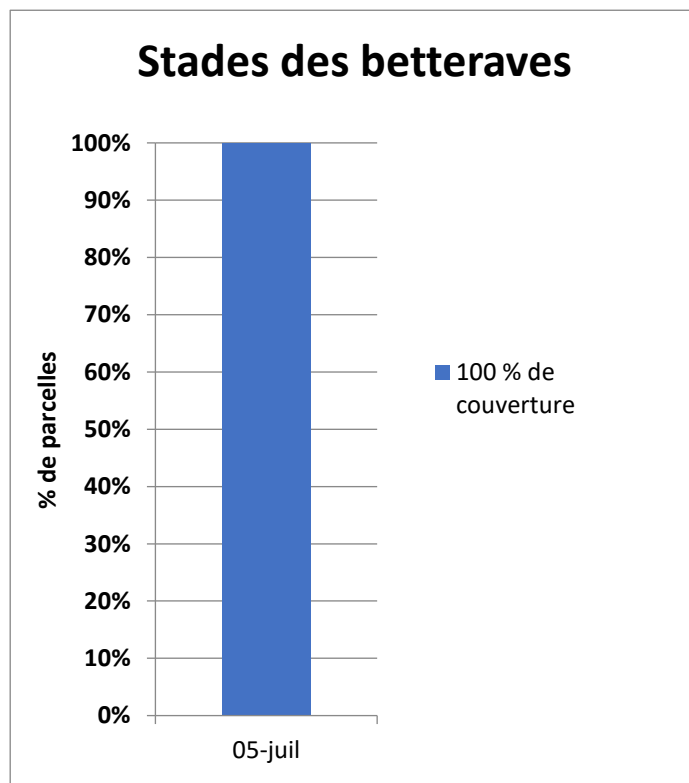
A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : 80 % des parcelles sont sous le seuil de risque. La cercosporiose et la rouille sont en progression sur certains sites.
- ✓ **Noctuelles défoliatrices** : faible évolution des dégâts sans atteindre le seuil de risque.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 22 parcelles fixes.

Stades



Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (13 parcelles observées)

- 5 parcelles sont indemnes de maladies
- 3 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 3 à 9 %)
- 7 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 20 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 1 %)

➤ Seine-Maritime (9 parcelles observées)

- 6 parcelles sont indemnes de maladies
- 3 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 35 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 %)

Analyse de risque :

La rouille et la cercosporiose sont les principales maladies observées dans le réseau de surveillance, leur évolution est assez lente pour la majorité des sites. Le développement des maladies est toujours très disparate en fonction des conditions agro climatiques de chaque parcelle. L'observation est indispensable pour une protection optimisée.

Eure : le risque maladie est toujours très faible dans le Vexin Normand. Dans les secteurs du Neubourg, Lieuvin et sud de l'Eure, le seuil de risque pour la cercosporiose est atteint sur deux parcelles (dont une irriguée), et une parcelle nécessite une protection contre la rouille.

Seine-Maritime : 85 % des parcelles ne présentent pas de risque maladies. Le seuil de risque pour la rouille est atteint sur seulement une parcelle (secteur Criel-sur-Mer). La cercosporiose est observée sur deux parcelles, sans risque à ce jour.

Cartographie des observations du 5 juillet (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)



Comment lire cette carte ?

- T0** T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1** T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Noctuelles défoliatrices

Observations : 5 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence qui varie de 1 à 28 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

Très faible évolution des dégâts de noctuelles, observés sur 20 % des parcelles du réseau. Ponctuellement, le risque noctuelles est en augmentation significative sans atteindre le seuil de risque à ce jour. La surveillance est à poursuivre dans les prochains jours.

Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Morsures de noctuelles

Pégomyies

Observations :

2 parcelles présentent des œufs avec une fréquence qui varie de 3 à 4 %.

Seuil de risque:

A partir de la couverture du sol : plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes

Analyse de risque :

Risque toujours très faible, aucune évolution significative des pontes de pégomyies. Les températures chaudes annoncées pour les prochains jours ne sont pas des conditions très favorables au développement de la pégomyie.



Symptômes: les pégomyies pondent à la face inférieure des feuilles, des groupes de trois à dix œufs blancs striés (voir avec une loupe) d'un millimètre environ. A l'éclosion la larve pénètre dans la feuille et se nourrit du parenchyme entre les deux épidermes.